



Informations et Consignes pour les Exposants au 1^{er} septembre

L'autorisation d'ouverture des Foires et Salons, à compter du 9 juin dernier, nous a permis de vous proposer le retour à nos Concours Félines sous les conditions suivantes :

- Depuis le 21 juillet 2021 le «Pass Sanitaire» est exigé dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire ; sa possession sera donc à ce jour obligatoire, y compris les 12-17 ans depuis le 30 septembre.
- La possession d'un «Pass Sanitaire» ne dispensera personne de l'application des gestes barrières et de la distanciation physique,
 - Venez munis, de vos masques car son port y sera obligatoire, ainsi que votre réserve de gel hydro-alcoolique,
 - Ce port concernera bien sûr toute personne présente au Chapit'O d'Orléans, et ce à partir de l'âge de 11 ans ; il sera fortement recommandé dès l'âge de 6 ans,
 - Un « Référent Covid » sera présent pour vous assister et contrôler le respect des règles sanitaires,
 - Pour éviter les manipulations, les régularisations de paiement devront être faites avant l'exposition,
 - Merci d'habituer vos chats d'exposition au port du masque par les humains afin qu'ils ne soient pas effrayés en découvrant votre visage ainsi affublé, puis face au juge,
 - L'accès à la zone de jugement sera limité à une seule personne par chat présenté,
 - Afin que nous puissions au mieux composer les « carrés » en fonction de vos souhaits de proximité et du respect des contraintes de distanciation, merci de nous informer si l'exposant ayant inscrit le(s) chat(s) vient accompagné.
 - La restauration assise étant à nouveau autorisée en salle, vous pourrez déjeuner rapidement à tour de rôle à table dans les « Carrés »,
 - Un service de restauration rapide tenu par l'AFPL, sera présent dans la salle, vous pourrez y trouver des salades, sandwiches, desserts et toutes boissons,
 - Les sanitaires seront régulièrement désinfectés.

Le présent document s'enrichira régulièrement jusqu'au jour de l'exposition.